



Toulouse le lundi 7 septembre 2009

Tract et démarche commune des syndicats Sud et CFTC **ALERTE**

CALCUL DU TEMPS DE TRAVAIL USURPE

Vous n'avez jamais eu l'impression de trop travailler et que les équipes longues reviennent plus souvent que les courtes ? Vous n'avez jamais l'étrange sentiment que la moyenne des équipes que vous faites **dépasse les 7h00 de moyenne et les 35h00 par semaine ?** Forcément oui, mais vos responsables vous ont toujours répondu qu'en moyenne vous faites 7h00 de travail car la moyenne des Tableaux de Marche est inférieure à 7h00.

C'est faux et les syndicats Sud et CFTC vont vous le démontrer :

Comment la Direction calcule la moyenne des TM ?

Sur le roulement hiver, il existe des TM semaines, TM samedi, TM dimanche, TM vacances et sur le roulement été il existe des TM été, TM samedi, TM dimanche, (ps : le TM mercredi est compté semaine). La direction fait une moyenne par ligne de chaque TM.

Mais comme nous ne travaillons pas le même nombre de jour sur chaque TM, la direction donne un indice à chaque TM avant de calculer quelle valeur donnée au TM. La valeur de ces indices devrait correspondre au % que travaille un conducteur sur ce TM. Mais cela n'est pas le cas et nous avons découvert plusieurs anomalies.

Sur roulement hiver les indices Direction sont :

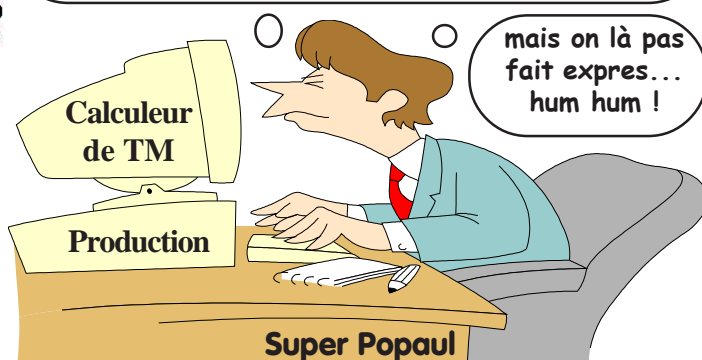
TM semaine : indice 75
TM samedi : indice 11
TM dimanche : indice 4
Tm vacances : indice 10
Total : 100 indices

Ces chiffres ne correspondent pas à la réalité !

FAUX !

La Direction Vole TOUS les conducteurs !

La Direction reconnais que
le calcul pour la Moyenne des
TM est faux...



Exemple du % moyen de travail sur les TM (hors congé) sur le roulement hivers :

TM semaine:	67 %
TM samedi:	11%
TM dimanche:	4% (hors jours fériés)
Tm vacances:	18%
Total	100 %

Cet exemple d'écart d'indices permet à la Direction de mettre des équipes longues en TM vacances et de ce fait d'augmenter votre moyenne de travail réel sans augmenter votre moyenne théorique.

Mais il ya d'autres anomalies :

1°) Dans le calcul de l'indice du **TM dimanche**, les jours fériés ne sont pas comptés, **pourtant un jour férié vous travaillez en TM dimanche !**

2°) En **TM vacances**, la direction compte 6 semaines d'application annuelle moins une semaine de congé hivers par traminot donc **5 semaines. Pourtant il ya actuellement 7 à 8 semaines d'application du TM vacances !**

3°) **Sur le roulement été**, la Direction compte 9 semaines d'application du roulement été, et ne compte pas les 3 à 4 semaines de congés par traminot ! **Pourquoi sur le TM vacances on retire les congés des traminots pour calculer l'indice et on ne les retire pas sur le TM été ?**

LA DIRECTION NOUS VOLE TOUS !

Note : sur les TM dimanche et vacances qui ont des moyennes supérieures à 7h00, la Direction diminue stratégiquement l'indice par rapport au % réel qui devrait être appliqué. La Direction nous vole du temps de travail, et plusieurs minutes sur certains TM. **Pour chaque minute en plus sur une moyenne d'un TM**, il faut multiplier par le nombre de jour travaillés, multiplié par le nombre de conducteurs, multiplié par le nombre d'années qu'un conducteur passe à travailler à Tisséo dans sa vie **pour obtenir ce que la DG vous vole !!!**

Dans un courrier qui nous est adressé la Direction reconnaît qu'il y a des anomalies.

Extrait du courrier de Jean-Paul BODIN Directeur d'exploitation :

**« Nous n'avons pas retrouvé le mode exact de calcul qui a permis d'obtenir cette pondération »
Suite à vos remarques, les pondérations vont être réactualisées. Nous modifierons certains TM en conséquences si cela est nécessaire.»**

« Nous vous proposons, lors d'une prochaine réunion sur les conditions de travail, de présenter ces nouvelles pondérations avant de procéder à cette réactualisation.»

En d'autre terme devant le nombre important d'anomalies la Direction reconnaît ses erreurs.... Et va organiser des réunions avec l'ensemble des partenaires sociaux afin de nous d'appliquer un autre calcul.

Mais la revendication des syndicats Sud et CFTC est claire :

AUCUN TM SUPERIEUR A 7H00 DE TRAVAIL ! ou alors une 6ème semaine de congé payé !

Grand Remplaçant : En marge de cela les syndicats **Sud** et **CFTC** ont obtenu l'augmentation de la prime de grand remplaçant qui passe de **90 Euros** mensuel à **105 Euros** mensuel (+ **180 Euros/an**).



Monsieur le Directeur
Tisséo Réseau Urbain
9, rue Michel Labrousse
31081 Toulouse Cedex

Toulouse le : 17 septembre 2009



Objet : Demande de négociation.

Monsieur,

Les syndicats Sud et CFTC vous demandent par la présente d'ouvrir des négociations sur les sujets suivants

- 1°) Explication du mode de calcul des Tm.**
- 2°) Suppression des indices pour calculer la moyenne des Tm**
- 3°) Aucun TM supérieur à 7h00 de moyenne.**
- 4°) Application réelle des 35h00**

Sans réponse favorable de votre part sur les points soulevés, nous serons dans l'obligation de déposer un préavis de grève concernant l'ensemble du personnel de Tisséo Réseau Urbain.

En espérant trouver un terrain d'entente pour une négociation, veuillez agréer, Monsieur le Directeur nos salutations distinguées.

Frank DELPERIER
Secrétaire du syndicat Sud

Serge MARCIANO
Délégué Syndical CFTC